



ROPPENTZWILLER

WIFOR

La fin d'un site emblématique (et rentable)

Connu sous le nom de son ancien propriétaire – la société Wifor –, l'usine de Roppentzwiller, l'une des dernières encore en activité dans le Sundgau, est bien parti pour devenir une friche. 90 salariés sont concernés par l'arrêt de l'activité de production de matelas et de sommiers, qui devrait prendre effet au début du mois de mars. Seul un improbable retournement de situation prolongerait durablement l'aventure industrielle sur les bords de l'Ill. Chronologie d'une fin annoncée...

1737
Construction d'un moulin à papier

1804
L'industriel mulhousien d'origine suisse Jean Zuber, fondateur de la manufacture de papiers peints Zuber & Cie à Rixheim, rachète ce moulin avant d'en transférer l'activité de papeterie mécanique à l'Île Napoléon.

1845
Le bâtiment vide est loué à Schlumberger-Steiner qui en fait une usine de tissage mécanique. En un demi-siècle, le site monte à 200, puis 500 et jusqu'à 1 200 salariés, forte de plus de 1 300 métiers à tisser. De nombreux bâtiments sont rajoutés au site initial. Les industriels construisent même une crèche au début du XX^e siècle pour les enfants des ouvriers.

1963
Troisième changement de main pour le site : les établissements Lang rachètent cette usine textile en perte de vitesse pour y dévelop-



per du tissage en fibres synthétiques.

1973
Fondée dix ans plus tôt par Paul Wicky et trois autres actionnaires à Héisingue, la société Wifor spécialisée dans les matelas en mousse transfère ses activités en rachetant l'usine de Roppentzwiller.

1992
L'entreprise familiale qui compte encore près de 200 salariés vend ses activités à Valora, un groupe suisse. La production de matelas s'est fortement diversifiée en vingt ans.

2001
Sixième et dernier changement de propriétaire pour

l'un des sites industriels emblématiques du Sundgau : le groupe suédois Hilding Anders, parmi les leaders du marché des lits et matelas en Europe et Asie, prend les rênes de l'usine qui s'étend sur 22 000 m². En quelques années, 7 M€ sont investis pour renouveler le parc machines. Après Valero, sous

la houlette d'un conglomérat impénétrable, la reprise par un groupe familial rassure. Sauf que des fonds d'investissement, d'abord américains, puis britanniques, puis à nouveau américains en 2016, prennent vite les commandes financières du navire scandinave.

2017
90 salariés et une vingtaine d'intérimaires contribuent toujours à produire quotidiennement quelque 2 000 matelas et sommiers d'entrée de gamme. Hilding Anders annonce le 26 octobre sa décision de fermer l'usine et de proposer aux salariés de poursuivre leur

l'emploi et aux conditions de la mobilité. Dans le cadre de la loi Florange et car le site de Roppentzwiller est rentable, la direction se doit de chercher un repreneur. Un cabinet privé, Altedia, est mandaté. Les services de l'Etat et l'Adira, agence de développement économique d'Alsace, se plongent dans le dossier.

2018
Les tractations ont abouti à l'émergence d'un repreneur potentiel, Mathieu Burthey, un entrepreneur savoyard pourtant déjà qualifié de « fossoyeur d'entreprises » après des reprises pour le moins infructueuses. Cette fois-ci, il œuvrerait en fran-



ARCHIVES LAMI HEBDO

Quel plan pour en finir dignement ?

Officiellement, dans la procédure de fermeture de site enclenchée par le groupe Hilding Anders, et donc dans le plan de sauvegarde de l'emploi qui en découle, il n'y a pas de suppression d'emplois. Un tiers des 90 postes actuels de Roppentzwiller peuvent basculer en Loire-Atlantique, deux-tiers en Belgique. « **Sauf que la mobilité n'intéresse que très peu de monde, d'autant plus que leurs conditions initiales étaient en-dessous du ridicule** », évoquait-on en décembre au sein des membres du CE. Le PSE de départ, très « low cost », semble avoir été réalisé à la va-vite, en comptant sur la passivité des salariés

sundgauviens. Sauf que le syndicaliste CFTC Philippe Springinsfeld, frère du maire de Durmenach et coordinateur national de la confédération pour le groupe Lafarge, décide de s'emparer du dossier « **en voisin, car j'habite à 500 mètres de l'usine** ». Les négociations sur le montage d'un PSE revu et corrigé débutent dès le 7 novembre. Le syndicaliste oriente sur l'affaire un avocat strasbourgeois spécialiste en droit social, Hervé Bertrand. Des rencontres successives avec les membres du CE font avancer le dossier. La direction bouge, un peu. L'accompagnement jusqu'à la retraite – 19 des 90 salariés ont 57 ans et plus –, qui

coûte d'évidence cher à l'entreprise et avait été initialement négligé, est re-travaillé. A l'heure de mettre sous presse, le principal point d'achoppement qui subsistait concernait le montant de l'indemnité supra-légale dédiée aux salariés licenciés. « **Pour un site encore viable, qui ne perd pas d'argent et vue l'ancienneté moyenne des salariés, on juge que le proposition est encore nettement insuffisante** », juge-t-on au sein des salariés membres du CE. Le 26 janvier, date de la fin des négociations légales, arrive à toute allure, sans que le groupe suédois n'ait pour le moment évolué sensiblement sur cette question

purement pécuniaire. La peur et la lassitude des salariés commencent sembler-t-il à se muer en agacement, d'autant qu'ils continuent d'honorer les commandes que continue d'enregistrer Hilding Anders... Un agacement qui se traduit déjà par un ralentissement « intelligent » de la production, mais qui pourrait devenir plus virulent à l'approche du 26 janvier. Mais dans le sprint final, la confiance n'est pas de rigueur au sein du personnel, qui a eu jusqu'au 19 janvier pour faire savoir sa décision en matière de reclassement en interne (qui aurait convaincu moins de 10% des effectifs).

activité sur deux autres sites du groupe, à Zingem en Belgique ou à Saint-Gildas-des-Bois, en Loire-Atlantique. L'arrêt de production est prévu pour le premier trimestre 2018. Deux causes sont invoquées par la direction : une chute de 75% de la rentabilité de l'usine sundgauvienne sur quatre ans et l'incapacité d'agrandir pour optimiser les marges. Or, le site demeure rentable et aucun élu local dit avoir eu connaissance d'une demande d'extension. L'implacable logique d'optimisation financière, sans surprise au sein d'un groupe piloté par des fonds de "private equity", apparaît évidente. Les négociations débutent quant au contenu du plan de sauvegarde de

chisé pour le compte d'une société italienne de véhicules électriques. Objectif affiché : reprendre tout ou partie des salariés ex-Wifor pour lancer une activité d'assemblage de véhicules, qui arriveraient en kit à Roppentzwiller avant d'en repartir pour des livraisons en Suisse et en Allemagne. Sauf que ni les membres du CE ni même la direction de Hilding Anders ne croient en l'état au sérieux de l'opération, sans garanties financières ni gages de pérennité. L'Adira et les services de l'Etat peuvent-ils sécuriser une telle perspective et influencer auprès du groupe suédois – le ministre de l'Economie Bruno Le Maire aurait été sollicité par le repreneur potentiel – ?

FM